

**CERTIFICATION COMPLÉMENTAIRE  
LANGUES ET CULTURES DE L'ANTIQUITÉ**

**ACADÉMIE DE LILLE**

**R A P P O R T D U J U R Y**

**Session 2023**

Le présent rapport du jury de la certification complémentaire « Langues et cultures de l'antiquité » s'inscrit dans la continuité des précédents, afin de rappeler aux prochains candidats les attentes du jury et de leur apporter conseils et recommandations. Les précédents rapports sont en ligne, sur le site académique <https://pedagogie.ac-lille.fr/langues-cultures-antiquite/>.

**COMPOSITION DU JURY**

**Séléna HEBERT**

***Présidente du jury***  
**IA-IPR de Lettres**

**Stanislas KUTTNER-HOMS**

***Vice-président***  
**IA-IPR de Lettres [faisant-fonction]**

**Arnaud DUBOIS**

**Chargé d'une mission d'inspection**  
**Professeur agrégé de Lettres Classiques**  
**Lycée Châtelet, Douai**

**Isabelle DUCROUX**

**Professeure certifiée**  
**de Lettres classiques**  
**Collège Les Dentelliers, Calais**

**Jean-Marc VERCRUYSSÉ**

**Maître de Conférences en**  
**langue et littérature latines**  
**Université d'Artois, Arras**

Trois professeurs se sont présentés cette année à l'examen de certification complémentaire « Langues et culture de l'antiquité – Latin », deux professeurs de Lettres Modernes et un professeur d'Histoire-Géographie. Ces trois professeurs pratiquent l'enseignement de LCA – Latin, mais le jury tient à rappeler que des professeurs qui n'enseignent pas encore la discipline (Latin et/ou Grec) peuvent se présenter et que lors des sessions précédentes, des candidats ont été admis. Professeurs de Lettres, de Philosophie, d'Histoire-Géographie et de Langues Vivantes peuvent se soumettre à l'examen.

Cette année, les candidats ont certes toujours démontré leur goût et même leur passion pour la culture et la langue latines, mais aussi et surtout de véritables réflexions didactiques et pédagogiques et appropriations de la discipline, ce que le jury ne manque pas de souligner ici.

**Les notes suivantes ont été attribuées : 13/20, 14/20, et 19/20. En conséquence, tous les candidats ont cette année été reçus.**

D'année en année, les recommandations des précédents rapports sont manifestement de plus en plus prises en compte et les membres du jury espèrent que les suivantes le seront tout autant.

### **Le déroulement de l'épreuve**

Le jury a particulièrement apprécié que les dossiers aient été non seulement complets, mais aussi rédigés avec précision, correction et cohérence. Même si un candidat peut bien évidemment se corriger spontanément lors de sa prestation, il est évident que l'interrogation est facilitée dès lors que le jury n'a pas à discuter la qualité du dossier qui lui est fourni.

Cependant, et même si les attentes formelles du dossier imposent des contraintes, le jury a pu regretter de ne pas avoir accès parfois aux documents dont les élèves peuvent disposer en classe. C'est un point important que le jury doit pouvoir apprécier : quels textes et documents les élèves ont-ils sous les yeux ? quelles consignes ? quelles aides éventuelles ? Le jury peut ainsi comprendre comment la lecture, la traduction ou la manipulation linguistique sont concrètement et presque matériellement pratiquées en classe. Les documents proposés cette année au jury permettaient le plus souvent de trouver de solides points d'appui nécessaires à l'interrogation et à l'interrogation. Nous rappelons ici aux futurs candidats qu'ils peuvent trouver les consignes et conseils formels dans le [vademecum](#) de l'épreuve.

Le jury salue également la qualité des prestations orales : elles ont toutes respecté le temps imparti et ont manifesté l'effort de proposer une approche sélective et même problématisée des éléments proposés dans le dossier, afin d'éclairer une démarche particulière et propre à l'enseignant. Là encore, il s'agit d'un choix judicieux, dans la mesure où il permet au jury de comprendre ce que le dossier parfois n'explique pas ou ne peut pas expliquer totalement, mais aussi d'apprécier l'identité du professeur de LCA qui se présente à l'examen.

### **À propos des séquences proposées**

Le jury est attentif à la cohérence globale des séances à l'intérieur d'une séquence. Cette année, les candidats ont montré qu'ils étaient tout à fait capables de construire des

séquences très riches, mêlant tous les aspects du champ disciplinaire.

Le jury tient cependant à rappeler, que comme dans toutes les disciplines, la séquence de LCA doit être problématisée, tout en essayant de toucher autant à la littérature antique qu'à l'histoire, l'anthropologie, mais aussi évidemment à la langue. C'est un savant équilibre qu'il faut chercher à atteindre, tout en respectant les programmes fixés par les Instructions Officielles. La présentation à cet examen de Certification Complémentaire peut donc permettre aux candidats de mieux réfléchir et peut-être aussi critiquer la cohérence de leurs séquences, parfois trop denses, semble-t-il. Certains projets interrogent toujours quant à leur faisabilité en classe, à une période où le professeur doit composer entre des contraintes horaires qui réduisent parfois drastiquement le calendrier d'enseignement et des élèves qui, même optionnaires et très volontaires, peuvent trouver un projet trop long, trop ambitieux, trop complexe, parce que son étendue et sa densité l'empêchent d'en saisir la perspective et l'aboutissement.

Dans le précédent rapport, le jury mentionnait qu'il « *apprécierait également que les candidats soient plus précis à propos des évaluations des acquis des élèves, en cohérence avec le projet de la séquence, mais aussi et surtout en cohérence avec la progression linguistique fixée* ». Bien peu d'éléments ont été proposés cette année en matière d'évaluation et ils ont pu sembler parfois, là encore, très ambitieux, mais aussi, et c'est plus gênant, relativement peu cohérent avec la progression de la séquence. Proposer en annexe une évaluation, pensée en amont de la séquence d'enseignement ou en parallèle de sa germination et de sa construction, de telle manière qu'elle permettrait de mieux problématiser et bâtir la séquence, et analyser dans le dossier ou lors de l'exposé oral comment cette séquence a permis – ou non – la réussite de cette évaluation par les élèves, serait un précieux levier de réflexion et de discussion.

### **À propos de la langue et de la pratique de la lecture et de la traduction**

Le jury porte bien entendu une attention particulière à la mise en perspective de la progression de l'étude de la langue. Le dossier doit donc permettre de comprendre comment l'élève acquiert des compétences linguistiques de séance en séance, de séquence en séquence et même peut-être d'année en année. Le jury a particulièrement apprécié et félicité l'usage d'outils grammaticaux, collectés dans un cahier conservé pendant l'intégralité du cycle d'apprentissage de la Cinquième à la Troisième, mais surtout l'explication problématisée de leur usage, sur le plan tant didactique que pédagogique. Un candidat a su aussi défendre sa pratique ritualisée du thème grammatical, alors que ce n'est pas un exercice exigé, ni au collège ni au lycée. Le jury a ainsi perçu dans la défense explicitée d'une telle pratique, l'appropriation de l'enseignement de la langue latine, en regard d'ailleurs d'une analyse de ce dont les élèves ont également besoin en cours de Français. Une discussion a également pu être très stimulante à propos de l'apprentissage des déclinaisons : apprentissage par cas ? apprentissage par déclinaison ? autre moyen d'apprentissage et de mémorisation ? Le jury n'est pas dogmatique et reste ouvert quant aux pratiques, pour peu qu'elles soient rigoureuses, efficaces et justifiées.

Le jury a remarqué que les pratiques de lecture des textes anciens paraissaient plus variées lors de cette session : lecture analytique de textes traduits, lecture de traductions en regard du texte original, lecture et traduction de textes caviardés ou adaptés, pratiques de la traduction progressive (ou traduction « boule de neige »), etc., sont autant de pratiques que le professeur de LCA propose à ses élèves afin de leur permettre une progression dans la compréhension des langues latine ou grecque, et une appropriation des littératures et des

cultures antiques plus largement, dans une approche qui souligne certes les points communs entre nos deux époques, mais aussi nos écarts et nos différences. La progression de la pratique de lecture, en parallèle des apprentissages linguistiques, doit ainsi permettre un progressif décodage, reposant sur l'observation, le repérage et l'apprentissage.

Le jury a de nouveau apprécié les démarches fécondes engagées par les candidats pour promouvoir les enseignements de LCA dans les différents établissements et encourage les prochains candidats à continuer de mettre en valeur ce type d'actions : sorties dans les musées, liaisons Troisième-Secondaire, festivals et journées de l'antiquité sont évidemment de précieuses entreprises qui entretiennent les viviers d'élèves latinistes ou hellénistes, et le jury sait gré aux candidats de s'inscrire dans cette dynamique, désormais inhérente au métier de professeur de Lettres Classiques.

Enfin, le jury a également apprécié que les candidats aient montré une démarche de discussion avec les professeurs de Lettres Classiques de leurs établissements respectifs, voire d'un autre établissement, mais aussi une démarche, humble et louable, d'observation des pratiques d'enseignants expérimentés. Si chaque discipline peut en effet s'inscrire dans le champ des LCA, que l'on soit professeur de Lettres Modernes, de Philosophie, d'Histoire- Géographie ou de Langues Vivantes, l'enseignement des Langues et Cultures de l'Antiquité a ses spécificités qu'un collègue peut saisir pleinement dans l'observation d'une séance, comme ce présent rapport avait vocation aussi de le permettre.

---